

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2016

Etaient présents : M. POTHET Yves, Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole, Mme DESPREZ Sylvaine, M. FERRE Jérôme, M. BOUCHER Christian, Mme LINTE Véronique, M. DEBOUZY Julien, M. NEVEU Arnaud, M. SOUPIRON Janick, M. FOUCHER Robert

Etaient absents :

Mme MESNARD Katia, Mme PICARD Yvette, M. HASLE Arnaud

Etait absent et s'est excusé :

Mme LEPAPE Nathalie

A donné pouvoir :

Mme LEPAPE Nathalie à Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT-LACAILLE Nicole

I – APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

M. MARION qui était absent, s'abstient. M. FOUCHER fait une remarque sur la somme qui devait être attribuée à un employé communal lors de la foire aux chiens pour la mise en place des affiches annonçant la manifestation. Il fait remarquer que l'ordre du jour est différent du compte-rendu puisqu'il était question d'un employé communal alors que le compte rendu évoque également les élus qui ne perçoivent pas d'indemnité. Cette précision sur les élus avait été évoquée lors de la réunion de Conseil Municipal et la délibération prise en ce sens.

II – TARIFS 2017

Après discussion il est décidé les modifications suivantes à compter du 1^{er} Janvier 2017

Pour la location de la Salle polyvalente,

HABITANTS DE LA COMMUNE

	2017	2017
	Du 01/01 au 15/04 Et du 15/10 au 31/12	Du 16/04 au 14/10
UNE JOURNEE	331	246
FORFAIT WEEK-END	541	371

HABITANTS HORS COMMUNE

UNE JOURNEE	458	386
FORFAIT WEEK-END	661	509

Le forfait pour le nettoyage est porté à 100 € (au lieu de 76 €)

Pour la Salle de L'Aire de Loisirs :

HABITANTS DE LA COMMUNE

	2017	2017
	DU 01/01 AU 15/04 ET DU 15/10 AU 31/12	DU 16/04 AU 14/10
Une journée	150	133
Forfait Week-End	217	183

HABITANTS HORS COMMUNE

Une journée	196	177
Forfait Week-End	259	218

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

III – CHEQUES CADEAUX POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

M.POTHET propose d'en fixer la somme à 120 €. Adopté par 11 voix pour, Mme DESPREZ est contre.
Une étude sera réalisée afin d'envisager l'attribution des tickets restaurant au personnel communal.

IV – GUICHET ADRESSE POUR LA POSTE

Suite à une réunion avec la Direction Départementale de la Poste au printemps 2016, en raison de certaines difficultés d'acheminement du courrier dues notamment à l'imprécision des adresses, le Maire a confié une mission portant sur l'adressage à M. FERRE.

M. FERRE présente l'avancement de son travail. Les membres du conseil lui donnent quitus pour la suite des opérations.

V – EMPRUNT TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT

2 emprunts sont sollicités afin d'effectuer les travaux d'eau et d'assainissement au niveau du croisement de la Mairie.

- l'un de 81 000 € pour l'eau et l'autre de 130 000 € pour l'assainissement (emprunts au taux de 0,73 % sur 10 ans auprès de la Caisse d'Epargne).

M. SOUPIRON demande le montant des subventions qui sont accordées pour ces travaux.

A l'unanimité, les membres du Conseil donnent pouvoir à M. POTHET afin de souscrire ces 2 emprunts.

VI – VENTE D'UN TERRAIN A COTE DE LA STATION DE LAVAGE

M. POTHET informe les membres du Conseil sur la demande de M. CLOSSAIS, Kinésithérapeute qui souhaite s'installer à MUR DE SOLOGNE.

Un terrain situé derrière la station de lavage peut lui être proposé. Il lui serait vendu 15 € le m2.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble du Conseil Municipal.

VII – QUESTIONS DIVERSES

- Il est décidé de rétribuer le personnel communal qui a encadré le Centre de Loisirs pendant le mini camp organisé. Un forfait de 3 h 30 « de nuit » leur sera payé.

- un terrain de 594 m2 au Lotissement des Peupliers a été vendu ; il en reste encore 2.

- des travaux ont été effectués et pris en charge entièrement par le Conseil Départemental pour l'implantation d'un nouvel arrêt de bus Rue du Mail des Platanes répondant aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées.

- la Muroise organise son repas de la Ste Cécile le dimanche 20 Novembre. Néanmoins il n'y aura pas de messe suite au refus du prêtre « qui ne veut pas de manifestation dans l'église le dimanche, son utilisation étant réservée aux personnes qui viennent se recueillir ».

Le concert du Vendredi 25 Novembre aura bien lieu à l'Eglise.

- remerciements de la Famille FOUCHER suite au décès de M. FOUCHER.

- la remise des chèques cadeaux au personnel communal aura lieu le Vendredi 2 Décembre à 19 h 30 à la Salle de l'Aire de Loisirs.

La séance est levée à 21 h 05.